



Facilité du recrutement

« Suite à la démission de mon vacher, j'ai dû trouver un nouveau salarié. Après avoir cherché autour de chez moi, j'ai rapidement compris que ce serait difficile. Après deux essais infructueux j'ai été orienté vers la conseillère emploi de Terres d'emploi. Elle s'est déplacée chez moi, nous avons évalué ensemble les différentes tâches à réaliser sur l'exploitation. J'ai évalué l'emploi du temps prévisionnel de mon futur salarié. Finalement, au lieu de proposer un contrat sur 39 heures, j'ai proposé un contrat de 35 heures. L'animatrice m'a proposé trois candidats et j'en ai sélectionné un. Maintenant, mes ateliers bovins tournent bien. »

Sécurisation des responsabilités d'employeurs

« Un accident tout bête est arrivé à mon salarié. L'inspection du travail est venue visiter l'exploitation. Heureusement, avec Terres d'emploi j'avais mis à jour mon Document Unique d'Évaluation des Risques (DUE) sans lequel j'aurais pu être poursuivi au tribunal pénal. Mon assurance responsabilité civile n'aurait pas fonctionné non plus. Aujourd'hui, mon salarié est guéri, tout va bien pour lui et pour moi. »

Fiabilité des démarches de paie des salariés

« En 2015, une erreur sur un bulletin de paie m'a valu des pénalités. Depuis j'ai pris le service paie qui me libère de toutes les contraintes, notamment le passage à la DSN qui est complexe, une source d'erreurs supplémentaires à cause des difficultés de liaison internet. En plus, les gestionnaires de paie réalisent les démarches de déclarations diverses dont les demandes d'aides pour l'un de mes salariés qui me permet de bénéficier d'une exonération de charges. C'est plus simple pour moi. »



Informations & Contacts



TERRES de métiers

Maison de l'Agriculture
Avenue de Paris
50009 SAINT-LÔ Cedex

Tel : 02.33.06.48.74
direction@terresdemetiers.fr

Retrouvez nous sur
www.terresdemetiers.fr

Suivez nous sur :



TERRES d'emploi

L'emploi en toute sérénité





NOS ENGAGEMENTS

TERRES d'emploi : ensemble de services pensés par des employeurs, pour des employeurs :

- fiabilité des recrutements,
- conseil en droit social et assistance en ressources humaines,
- sécurisation des contrats de travail,
- appui au respect des obligations et normes
- réponse à vos besoins de compétences,
- efficacité de l'organisation du travail,
- délégation de la gestion administratives des salariés.



NOS SERVICES

Des services complets et complémentaires :



DESCRIPTIF DE NOS SERVICES



Recrutement

- Identification de vos besoins de main-d'oeuvre
- Définition du profil du candidat
- Recherche de candidats
- Accompagnement lors de l'entretien d'embauche



Ressources humaines

- Entretiens professionnels obligatoires
- Gestion des ressources humaines
- Rationalisation de l'organisation du travail
- Formation



Conseils juridiques

- Rédaction du contrat de travail
- Conseils juridiques pour le respect de la législation du travail
- Obligations employeurs
- Veille réglementaire et sociale
- Médiation



Santé & sécurité au travail

- Vérification périodique des installations et matériels
- DUER : Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels
- Kit sécurité pour la prévention des risques professionnels
- Formations obligatoires et optionnelles (certiphyto...)



Service paie

- Gestion de la paie
- déclarations fiscales et administratives
- DSN : Déclaration Sociale Nominative et déclarations sociales



Emploi partagé

- Evaluation du besoin en temps de travail
- Mise à disposition de main-d'oeuvre en fonction des compétences définies
- Gestion des démarches administratives : déclaration MSA, contrat de travail, gestion de la paie et arrêt de travail